

Compte rendu du
Conseil d'administration du Mercredi 21 Novembre 2018
SALLE C, MAISON RAVIER

Présents :

COHENNY Chantal, JOUMARD Michèle, JOUMARD Raymond, LEBESLOUR Caroline, PERTOSA Marc, PHILIPPON Albert, POETE Fabien, QUERRIEN Gilles.

Absents :

TRUCHET Jean Paul, VIALLE Mickaël

Excusés :

BURLET-PARENDEL Madeleine, HURTREL Jeanne Marie, LEGENDRE Philippe -ISARA, PAGANO Isabelle.

Invités :

Présents :

BIGOT Damien, HAREL Anthony.

Excusés :

DUPERRAY Georges, GONNET Michel, LOPEZ Valérie,

Absents :

NIOGRET Sylvie.

La séance débute à 18h30.

1- Compte rendu du CA du 17 octobre :

Il est validé à l'unanimité ainsi que sa mise en ligne sur le site.

2- Avancement du projet propreté (Michèle JOUMARD) :

Les mégots :

Les 2000 affiches « Mon 7^{ème} sans mégots », les 1000 chevalets, les 1000 cendriers de poche, les 500 stickers, seront commandés début Janvier 2019.

Concernant les sets de table, il reste à récolter l'accord des restaurateurs, à réaliser une maquette et trouver au moins 40 sponsors.

Les déjections canines :

Il faut choisir une affiche et trouver comment la financer.

L'action menée par la mairie du 6^{ème} peut se lire en parcourant la pièce jointe : « oui aux chiens, non aux crottes ».

Cette action a coûté 4 700 euros dont 2 500 euros pour l'hélium. Le conseil de quartier du 6^{ème} a obtenu une subvention de 5 000 euros. Lors d'un échange téléphonique entre

M.LAUPIES, responsable de la propreté du 6^{eme}, a informé Marc PERTOSA qu'une journée métropolitaine sur les déjections canines pourrait être envisagée à la demande de la mairie du 6^{eme}.

Marc PERTOSA demande que l'UCIL implique tous les CIL à participer à ce projet. Raymond JOUMARD est chargé d'en parler à l'UCIL.

Dépôts sauvages :

Nous avons reçu de Mr. Pierrick CHOBAUX les mails des bailleurs sociaux et des régies, la lettre signée par Mme la Maire Myriam Picot et M. Amany.

Michèle JOUMARD a enregistré ces mails sur le répertoire du site 1&1 du CIL, dans un groupe contacts « bailleurs sociaux et régies ».

L'arrêté du 15 Février 1978 sur le nettoyage a été remis en forme en respectant la présentation initiale.

Elle leur fera parvenir par mail, les documents suivants :

- la lettre de la mairie,
- l'affiche sur la déchetterie,
- l'arrêté du 15 Février 1978,
- l'affiche sur le TRI.

Scènes de crimes :

Nous proposerons à M. AMANY les dates suivantes :

- place Jean Macé : le samedi 15 Juin 2019.
- place des Pavillons, allée d'Italie, place de l'École- : le vendredi 7 Juin 2019.
- le parvis Descartes (ENS) en Septembre 2019.
- le quartier St Jérôme, voir avec Mme NIOGRET.

Les déchets :

Gilles QUERRIEN et Chantal COHENNY ont rencontré M. DA COSTA. Pour l'instant, le projet reste à préciser. En pièce jointe, le compte rendu de cette rencontre par Gilles QUERRIEN.

Fabien POETE a envoyé un mail à l'Inspecteur d'Académie pour solliciter son accord afin de faire avancer le projet « déchets » avec les écoles.

Festival du zéro déchet « FLOD »

Le conseil d'administration a donné son accord pour que nous participions à cette manifestation fixée au 18 Mai 2019.

Pour cela, il faut choisir un lieu de nettoyage défini en Décembre 2018 et contacter M. Yvon PEREZ pour avoir le matériel nécessaire.

Nous ferons connaître cette action auprès de nos adhérents, de la liste de nos soutiens et des autres associations connues du CIL.

M. BIGOT propose que nous invitions les associations de parents d'élèves et le SESC « Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ».

M. VINCENT de « zéro déchet » doit nous contacter pour préciser le déroulement du 18 Mai 2019.

L'appel à projet dans le cadre du « Fond pour le Développement de la Vie Associative », (FDVA) créé par le parlement en remplacement des enveloppes budgétaires est reporté au conseil d'administration de Décembre 2019.

4- Le CICA du 6 Novembre 2018 :

Le Président a demandé à chacun de s'exprimer. Raymond JOUMARD l'a trouvé trop long, trop de questions, il regrette que les résultats de l'enquête n'aient pas été accompagnés d'une projection. Il regrette aussi que le CIL parle au nom d'une autre association car ceci a

entraîné une réaction négative de la part des élus.

Marc PERTOSA a fait parvenir à Mme ESTIER, directrice de LADAPT, les réponses de la mairie rédigées par Fabien POETE.

Il nous fait part de l'article du « Progrès » paru sur la place Gabriel Péri et précise qu'il a rendez-vous le 22 Novembre 2018 avec M. ACHAB, chef de la police municipale de la Guillotière, pour échanger sur ce problème qui devient de plus en plus grave ; une autre réunion reste à prévoir pour évoquer les problèmes de l'îlot Parmentier, de la place Jean Macé, du stade du Colombier et du square St Michel. Ces points ont déjà fait l'objet d'une réflexion au conseil de quartier de la Guillotière avec Mme Chantal DELORS. Le conseil de quartier s'associe à nous et souhaite avoir le résultat de ces échanges.

Caroline LEBESLOUR a donné sa démission du bureau du conseil de quartier.

Marc PERTOSA souhaite que le CIL continue à suivre tous les dossiers sur les incivilités et l'insécurité dans le 7^{ème}.

5- Campagne Z'OEUFS CODES :

Cette campagne lancée par le GRAND LYON/MÉTROPOLE pour le partage de la rue pour les différents modes de déplacement. par Madeleine BURLET-PARENDEL est reporté au CA du 19 Décembre 2018.

6- Les tâches de chacun pour l'Assemblée Générale.

Reporté et placé en question « 1 » du prochain conseil.

7- Questions diverses :

Réunion du 1^{er} Février 2019 à la bibliothèque de Gerland :

Elle portera sur un exposé croisé entre la mission de Gerland et le CIL sur le 7^{ème} arrondissement.

Une réunion préparatoire est prévue le 18 Décembre 2018 à 9h30, chez Raymond et Michèle JOUMARD. Seront présents pour l'instant : Gilles QUERRIEN, Marc PERTOSA, Raymond JOUMARD, Albert PHILIPPON, Jeanne Marie HURTEL et Madeleine BURLET-PARENDEL.

Marc PERTOSA enverra un mail de rappel vers les 12 ou 13 Décembre.

Gazette :

Albert PHILIPPON et Marc PERTOSA distribueront les gazettes restantes avenue Jean Jaurès, côté est. Nous referons le point en Décembre.

Repas de fin d'année, mercredi 19 Décembre après le conseil d'administration.

Nous avons le choix entre les restaurants : l'Italien et Jols.

Le conseil du 19 Décembre sera avancé à 18h00.

Le conseil se termine à 20h15.